

Le Compte-Rendu de données Métier (CRM) de la DSN sera mis à disposition du bloc 1 ACOSS ou MSA par chacun des concentrateurs OC concernés (mise à disposition sous forme de lien HTML, ou remontée physique sur le bloc 1 dans le cas du MtoM)

Les CRMs seront gérés sur chaque concentrateur au format XML, selon un schéma commun.

Toutefois, le concentrateur FFSA gère également les CRM au format texte des assureurs et délégataires qui ont actuellement implémenté cette gestion, en attendant leur migration vers le format CRM cible.

Les CRM de format XML devront être conformes au schéma XSD associé à ces spécifications, respecter l'encodage ISO_8859_1, et se restreindre au même sous-ensemble de caractères autorisés que celui de la DSN (cf. paragraphe 3.5 du cahier technique, page 27 du CT DSN P1 ou page 35 du CT DSN P2)

Un CRM sera retourné au déclarant pour chaque fichier DSN reçu du bloc 1.

En pratique, un CRM correspondra à une seule déclaration DSN, puisque les fichiers reçus sur chaque concentrateur, eux-mêmes reçus du bloc 1, sont filtrés / éclatés en phase 1 par déclarations unitaires

La structuration générale et le contenu des données du fichier XML sont détaillés en pages 2 à 4 (onglet "données") :

- les données figurant en vert sont directement reprises des rubriques de la déclaration source
- les données figurant en bleu sont calculées à partir du contenu de la déclaration source
- les données figurant en jaune sont générées par l'organisme récepteur, sur la base des données de son SI

Le compte-rendu proposé est modulaire et pourra être plus ou moins complet, selon le délai de retour et les possibilités de traitement dans le SI de l'organisme :

- Réponse a minima : accusé de réception (AR) simple émis rapidement, avec les seules données "vertes" et "bleues"
- Réponse en deux temps : AR simple émis rapidement, suivi ultérieurement d'un compte-rendu de traitement (CRT) plus complet incluant des données "jaunes"
Dans ce cas, le deuxième CRM de type CRT viendra "écraser" sur le concentrateur le précédent CRM de type AR
- Réponse "idéale" : CRT aussi complet que possible émis d'emblée

La "profondeur" du CRM pourra donc être adaptée aux capacités de traitement de l'organisme :

- CRM de type 1 (simple AR sans véritable valeur ajoutée) : données limitées sur le seul niveau déclaration (données "vertes" et "bleues")
- CRM de type 2 (CRT "basique") : données complètes sur le niveau déclaration
- CRM de type 3 (CRT "intermédiaire") : données complètes de niveau déclaration + salarié(s)-contrat(s)
- CRM de type 4 (CRT "complet") : données complètes de niveau déclaration + salarié(s)-contrat(s) + événement(s)

Le CRM de la DSN doit prendre en compte des événements "explicites" provenant de messages de signalement (fin de contrat de travail) mais aussi des événements "implicites" détectés dans les déclarations mensuelles, par comparaison des données du mois m avec celles du mois m-1 et celles connues du SI de l'organisme.

Version	Date	Objet de la version	Impact			Détail des modifications
			Contenu	Contrôles	Doc.	
8.31	15/01/2015	Mise en conformité avec la DSN phase 2		x	x	- modification des contraintes de longueur sur l'identifiant de la déclaration annulée et remplacée (IdDecAR) - extension de la liste des valeurs autorisées sur le mode de dépôt (ModeDepot)
8.30	15/12/2014	Correction sur liste de valeurs		X	X	- ajout des valeurs 02 (néant) et 05 (annule et remplace néant) sur le type de déclaration, autorisées à partir de la phase 2
8.29	17/11/2014	Ajout de codes retour		X	X	- ajout des valeurs 031 (Autre(s) anomalie(s) sur les références contrat déclarées) et 061 (Code organisme de Prévoyance incorrect) dans le code retour détail de niveau 3
8.28	10/10/2014	Correction mineure de contrôle sur schéma XSD		X		- correction de contrôle mineure dans le schéma XSD (liste de valeurs de la version de norme)
8.27	09/09/2014	Mise en conformité avec la DSN phase 2		X	X	- ajout de la donnée NTT potentiellement présente en phase 2 et passage en conditionnel de la donnée NIR du salarié - précisions sur les rubriques phase 2 qui alimentent le CRM - liste de caractères autorisés alignée sur celle de la DSN
8.26	18/07/2014	Ajout d'un code retour		X	X	- ajout de la valeur 060 (déléataire incorrect) dans le code retour détail de niveau 3
8.25	31/03/2014	Corrections mineures		X	X	- correction des plages de valeurs autorisées (1,N => 0,N) pour les attributs NbreSal, NvereEvtFCT, NbreEvtEntree et NbreEvtDCT de la Déclaration - corrections documentaires associées
8.24	13/02/2014	Mis en conformité avec le lot 3 bis de la DSN phase 1	X			- ajout de la valeur "03" sur la donnée " Type d'envoi" correspondant à la rubrique S10.G00.00.008 du lot 3 bis de la DSN phase 1.
8.23	07/02/2014	Mis en conformité avec le lot 3 bis de la DSN phase 1	X			- extension de 2 à 14 caractères de la donnée "SiteDeposant", correspondant à la rubrique de service S10.G00.95.007 du lot 3 bis de la DSN phase 1.
8.222	06/01/2014	Documentaire			X	- correction documentaire sur la donnée "Nombre d'événement Début de contrat de travail" , conformément au schéma
8.221	09/12/2013	Documentaire			X	- précision documentaire au sujet des fichiers CRM / XML qui devront être encodés en format ISO-8859-1 (sous-ensemble ASCII) et non en UTF
8.22	11/07/2013	Documentaire			X	- précisions documentaires visant à distinguer plus clairement les notions de "niveau" du CRM et de "type" de CRM
8.21	26/06/2013	Documentaire			X	- ajout des trois logos dans la documentation
8.2	17/06/2013	Modification mineure	X		X	- suppression de la valeur "09" pour la donnée "source événement" du niveau 4 - ajout dans le document de spécification (fichiers XLS et PDF) de deux colonnes rappelant l'élément et l'attribut correspondant dans le schéma
8.1	28/05/2013	Modification mineure	X	X	X	- renforcement du contrôle des codes OC, délégataire et producteur CRM, des dates de constitution et dates du mois de la déclaration, de la fraction, de l'identifiant de la déclaration annulée ou remplacée - extension de la donnée prénom du salarié (de 40 à 80) - correction d'une coquille orthographique dans les commentaires
8	26/04/2013	Première version OC				- première version commune CTIP / FNMF / FFSA

Donnée	Source	Usage	Contenu	Format	Long.
Niveau 1 - Fichier [1,1]		O	Présent quelque soit le type du CRM : 1, 2, 3 ou 4 (Simple AR, CRT "basique", CRT "intermédiaire" ou CRT "complet")		
Identifiant de l'envoi	S10.G00.95.900	O	Identifiant du flux attribué par le bloc 1	Alphanum+spec.	[1,50]
Type de CRM	-	O	1 (simple AR) 2 (CRT basique) 3 (CRT intermédiaire) 4 (CRT complet)	Numérique	[1,1]
Mode de dépôt	S10.G00.95.006	F	Mode de dépôt (Upload, UPLOAD, upload, MtoM, mtom, MToM, MTOM ou Mtom)	Alpha	[1,6]
Site déposant	S10.G00.95.007	F	SIRET déposant dans le cas du MtoM	Alphanum	[14,14]
Point de dépôt	S10.G00.00.007	O	Identification du point de dépôt bloc 1 (01=Net-Entreprises, 02=MSA)	Numérique	[2,2]
Taille du fichier	-	F	Taille du fichier en kilo octets	Numérique	
Date / Heure de réception sur le point de dépôt	S10.G00.95.008	O	Date-heure de dépôt du fichier sur le bloc 1 (AAAAMMJJHHMMSS)	Date-Heure	[14,14]
Nom du déclarant inscrit	S10.G00.95.001	F	Nom du déclarant inscrit	Alpha	[1,65]
Prénom du déclarant inscrit	S10.G00.95.002	F	Prénom du déclarant inscrit	Alpha	[1,40]
SIRET du déclarant inscrit	S10.G00.95.003	F	SIRET du déclarant inscrit	Numérique	[14,14]
SIRET émetteur	S10.G00.01.001/002	O	Numéro SIRET de l'émetteur du fichier reçu	Numérique	[14,14]
Nom/Raison sociale émetteur	S10.G00.01.003	O	Nom ou raison sociale de l'émetteur du fichier reçu	Alphanum	[1,60]
Type de l'envoi	S10.G00.00.008	O	Type de l'envoi (01 = normal, 02 = néant, 03 = reprise d'historique) Le deuxième cas (02 = néant) étant impossible pour les OC en phase 1	Numérique	[2,2]
Version de la norme	S10.G00.00.006	O	Numéro de version de la norme utilisée (PHASE1V1 ou P02V00 ou P02V01) PHASE1V1 pour une DSN phase1 lot 3bis, P02V00 pour une DSN phase 1 lot 3bis convertie en DSN phase 2, P02V01 pour une DSN phase 2.	Alphanum	[8,8]
Code envoi (test / réel)	S10.G00.00.005	O	Code envoi du fichier d'essai ou réel	Numérique	[2,2]
Date / Heure de réception par l'organisme	-	C	Date / heure à laquelle a été reçu le fichier par l'organisme porteur de risques (AAAAMMJJHHMMSS)	Date-Heure	[14,14]
Date / Heure de réception par le délégataire de gestion	-	C	Date / heure à laquelle a été reçu le fichier par le délégataire (AAAAMMJJHHMMSS)	Date-Heure	[14,14]
Nombre de déclarations dans l'envoi	S90.G00.90.002	F	Nombre de structures S20 présentes dans le fichier (=1 en phase 1)	Numérique	
Donnée	Source	Usage	Contenu		
Niveau 2 - Déclaration [1,1]		O	Présent quelque soit le type du CRM : 1, 2, 3 ou 4 (Simple AR, CRT "basique", CRT "intermédiaire" ou CRT "complet")		
Identifiant déclaration	S20.G00.96.902	O	Numéro relatif de la déclaration au sein du fichier reçu sur le bloc 1	Numérique	[1,5]
Nature déclaration	S20.G00.05.001	O	Nature de la déclaration (01=mensuelle, 02=signalement fin de contrat)	Numérique	[2,2]
Type déclaration	S20.G00.05.002	O	Type de la déclaration (01=normale, 02=normale néant, 03=annule et remplace intégral, 04=annule, 05=annule et remplace néant)	Numérique	[2,2]
Fraction déclaration	S20.G00.05.003	O	Numéro de fraction de la déclaration	Numérique	[2,2]
N° ordre déclaration	S20.G00.05.004	O	Numéro d'ordre de la déclaration	Numérique	[1,15]

Donnée	Source	Usage	Contenu	Format	Long.
Identifiant déclaration annulée / remplacée	S20.G00.05.006	C	Identifiant de la déclaration initiale annulée ou remplacée (si type 03 ou 04)	Numérique	[9,51]
Date du mois principal déclaré	S20.G00.05.005	C	Date du mois principal déclaré (si nature mensuelle)	Date	[8,8]
Date de constitution du fichier	S20.G00.05.007	F	Date de constitution du fichier	Date	[8,8]
Identifiant événement	S20.G00.05.009	C	Identifiant de l'événement (si nature 02 signalement fin de contrat) appelé Identifiant métier à compter de la phase 2 (pour toutes les natures de DSN)	Alphanum	[1,15]
Champ de la déclaration	S20.G00.05.008	C	Champ de la déclaration (si nature mensuelle, 01=totale, 02=régime agricole, 03=régime général)	Numérique	[2,2]
SIREN déclaration	S21.G00.06.001	O	SIREN de l'entreprise déclarée	Numérique	[9,9]
NIC siège déclaration	S21.G00.06.002	F	NIC de l'établissement siège	Numérique	[5,5]
NIC d'affectation	S21.G00.11.001	O	NIC de l'établissement d'affectation (établissement déclaré)	Numérique	[5,5]
Code organisme	S21.G00.70.002 S21.G00.15.002	O	Code de l'organisme porteur de risques (Institution de Prévoyance Pnnnn, Mutuelle nnnnnnnn ou Société d'assurance Axxxxx) qui correspond au contenu de la rubrique S21.G00.70.002 (ou bien de la rubrique S21.G00.15.002 à compter de la DSN phase 2)	Alphanum	[5,9]
Code délégataire de gestion	S21.G00.70.003 S21.G00.15.003	C	Code délégataire de gestion éventuel (Dxxxxx) ou (Gxxxxx) qui correspond au contenu de la rubrique S21.G00.70.003 (ou bien de la rubrique S21.G00.15.003 à compter de la DSN phase 2)	Alphanum	[6,6]
Code organisme ou délégataire producteur du CRM		O	Code de l'organisme ou du délégataire de gestion producteur du CRM (pour partie ou en totalité)	Alphanum	[5,9]
Raison sociale du producteur du CRM	-	O	Libellé de l'organisme ou du délégataire correspondant à la rubrique précédente (selon listes enregistrées sur Net-DSN)	Alphanum	[3,60]
Date / Heure de production du CRM	-	O	Date / Heure à laquelle a été produit le CRM (AAAAMMJJHHMMSS)	Date-Heure	[14,14]
Nombre de salariés dans la déclaration	-	F	Nombre de blocs S21.G00.30 présents dans la déclaration (1 pour un signalement, 1 à n pour une mensuelle normale, 0 pour une mensuelle néant)	Numérique	
Nombre total d'événements fin de contrat	-	F	Nombre de blocs S21.G00.62 présents dans la déclaration (1 pour un signalement fin de contrat, 0 à n pour une déclaration mensuelle)	Numérique	
Nombre total d'événements entrée	-	F	Nombre de rubriques S21.G00.31.007 présentes dans la déclaration (0 à n pour une mensuelle) - NB : donnée supprimée en phase 2	Numérique	
Nombre total d'événements début de contrat de travail	-	F	Nombre total d'événements début de contrat de travail (date de début de contrat S21.G00.40.001 sur le mois de la déclaration - 0 à n pour une mensuelle)	Numérique	
Nombre d'événements pris en compte	-	C	Nombre d'événements pris en compte (obligatoire si niveau 4 présent)	Numérique	
Nombre d'événements rejetés	-	C	Nombre d'événements rejetés (obligatoire si niveau 4 présent)	Numérique	
Nom du contact chez le producteur du CRM	-	C	Nom du service ou du gestionnaire en charge du dossier	Alphanum	[3,60]
Téléphone du contact	-	C	Téléphone du service ou du gestionnaire en charge du dossier	Numérique	[10,10]
Courriel du contact	-	C	Courriel du service ou du gestionnaire en charge du dossier	Alphanum+spec.	[3,60]

Donnée	Source	Usage	Contenu	Format	Long.
Code retour global		C	Peut-être absent seulement dans le cas d'un CRM de type 1 (simple AR sans valeur ajoutée) 0 = DSN acceptée 1 = DSN acceptée, avec corrections à apporter 2 = rejet partiel de la DSN (applicable seulement aux déclarations mensuelles) 3 = rejet global	Numérique	[1,1]
Niveau 3 - Diagnostic déclaration [0,*]		C	Présent dans le cas d'un CRM de type 2, 3 ou 4 (CRT "basique", CRT "intermédiaire" ou CRT "complet")		
Code retour détail		O	000 = DSN entièrement acceptée (code imposé si CR global 0, avec un seul groupe diagnostic dans ce cas) 010 = Entreprise inconnue de l'organisme récepteur (CR global 3) 019 = Autre anomalie concernant l'entreprise ou l'établissement déclaré 020 = Anomalie concernant les données salarié(s) déclarées 030 = Contrat(s) inconnu(s) 031 = Autre(s) anomalie(s) sur les références contrat déclarées 040 = Code(s) option déclaré(s) absent(s) ou déclaré(s) mais inconnu(s) 049 = Autre(s) anomalie(s) sur code(s) option 050 = Code(s) population déclaré(s) absent(s) ou déclaré(s) mais ou inconnu(s) 059 = Autre(s) anomalie(s) sur code(s) population 060 = Code délégataire de gestion incorrect 061 = Code organisme de Prévoyance incorrect 100 = Evènement(s) déjà déclaré(s) 101 = Evènement(s) rejeté(s), voir descriptif associé 109 = Autre(s) anomalie(s) concernant le ou les événements reçus 800 = Anomalie grave de structure ou de contenu (CR global 3) 801 = Déclaration en double ou "annule et remplace" inexploitable (CR global 3) 999 = Détail fourni aux niveaux 3 (salarié - contrat) et éventuellement 4 (événement) du CRM, avec un seul groupe diagnostic dans ce cas	Numérique	[3,3]
Complément retour de niveau déclaration	-	C	Complément explicatif des codes retour et rejet - contenu libre Ce descriptif donne les éléments expliquant le rejet ou demandant une correction. Il peut mentionner le code d'un autre organisme du groupe à laquelle adhère l'entreprise, mentionner le(s) salarié(s) concerné(s), préciser les corrections à apporter sur les références contrats, les codes option/population, etc. Dans le cas où l'émetteur du CRM est en capacité d'émettre des CRM de types 3 ou 4 (CRT "intermédiaire" ou "complet), les explications ne sont pas à renseigner ici, mais doivent être détaillées sur les niveaux 3 (Salariés-Contrat) et/ou niveau 4 (Evènement détecté).	Alphanum+spec.	[3,250]

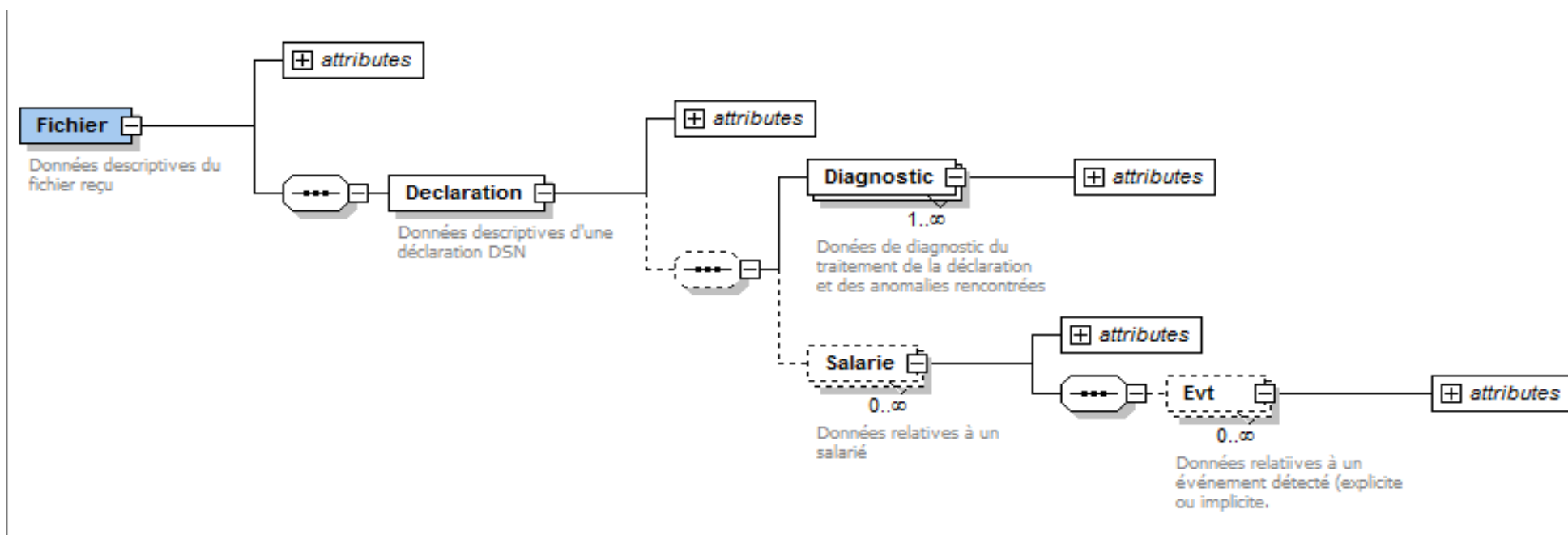
Donnée	Source	Usage	Contenu	Format	Long.
Niveau 3 - Salarié-Contrat [0,*] Peut être absent si le code retour de niveau 2 est égal à 3 (rejet global de la déclaration)		F	Présent dans le cas d'un CRM de type 3 ou 4 (CRT "intermédiaire" ou CRT "complet")		
NIR salarié	S21.G00.30.001	C	Numéro d'inscription au répertoire du salarié. A compter de la phase 2, s'il n'y a pas de NIR pour le salarié, alors le NTT doit être renseigné.	Alphanum	[13,13]
NTT salarié	S21.G00.30.020	C	Numéro Technique Temporaire qui ne peut être renseigné par un déclarant qu' à compter de la phase 2.	Alphanum	[11,40]
Nom salarié	S21.G00.30.002	O	Nom du salarié	Alpha	[1,80]
Prénoms salarié	S21.G00.30.004	O	Prénom	Alpha	[1,80]
Nom d'usage salarié	S21.G00.30.003	C	Nom d'usage du salarié	Alpha	[1,80]
Matricule salarié	S21.G00.80.003 ou S21.G00.30.019	C	Matricule du salarié dans l'entreprise (si présent dans la déclaration source) qui correspond soit à la rubrique S21.G00.80.003 dans une DSN phase 1, soit à la rubrique S21.G00.30.019 à compter de la phase 2.	Alphanum+spec.	[1,30]
Référence contrat déclarée	S21.G00.70.001	C	Référence du contrat collectif (peut être absente uniquement si une référence contrat supplémentaire est renseignée par ailleurs dans la "référence contrat à ajouter", permettant de faire figurer un contrat "ajouté" par le destinataire) qui correspond à la rubrique S21.G00.70.001.	Alphanum+spec.	[1,30]
Code option déclaré	S21.G00.70.004	C	Code option	Alphanum+spec.	[1,30]
Code population déclaré	S21.G00.70.005	C	Code population	Alphanum+spec.	[1,30]
Référence contrat attendue		C	Référence du contrat collectif éventuellement corrigée en retour par le producteur du CRM	Alphanum+spec.	[1,30]
Code option attendu		C	Code option éventuellement corrigé en retour par le producteur du CRM	Alphanum+spec.	[1,30]
Code population attendu		C	Code population éventuellement corrigé en retour par le producteur du CRM	Alphanum+spec.	[1,30]
Référence contrat ajoutée		C	Référence du contrat collectif éventuellement ajoutée en retour par le producteur du CRM, dans le cas d'un contrat manquant	Alphanum+spec.	[1,30]
Code option ajouté		C	Code option éventuellement ajouté en retour par le producteur du CRM, dans le cas d'un contrat manquant (possible seulement si une référence contrat ajoutée est présente)	Alphanum+spec.	[1,30]
Code population ajouté		C	Code population éventuellement ajouté en retour par le producteur du CRM, dans le cas d'un contrat manquant (possible seulement si une référence contrat ajoutée est présente)	Alphanum+spec.	[1,30]

Donnée	Source	Usage	Contenu	Format	Long.
Code retour salarié-contrat		O	00 = OK 10 = contrat inconnu 11 = contrat invalide pour ce salarié 19 = autre anomalie relative au contrat 20 = code option absent mais requis pour ce salarié et/ou contrat 21 = code option invalide pour ce contrat 22 = code option invalide pour ce salarié 23 = code option invalide pour ce code population 29 = autre anomalie relative au code option 30 = code population absent mais requis pour ce salarié et/ou contrat 31 = code population invalide pour ce contrat 32 = code population invalide pour ce salarié 39 = autre anomalie relative au code population 99 = autres cas d'erreur liées au salarié-contrat	Numérique	[2,2]
Complément code retour salarié-contrat		C	Complément explicatif du code retour - contenu libre mais obligatoire si code retour différent de 00 Dans le cas d'une référence contrat invalide mais acceptée (entreprise mono-contrat), il est possible de mentionner la référence contrat attendue, en complément de la rubrique "Référence contrat attendue".	Alphanum+spec.	[3,250]
Code retour global des événements analysés		C	Obligatoire si le niveau 4 est présent 0 = événement(s) pris en compte sans anomalie 1 = aucun événement pour ce salarié-contrat 2 = rejet partiel (possible seulement si plusieurs événements) 3 = rejet global (aucun événement accepté)	Numérique	[1,1]
Donnée	Source	Usage	Contenu		
Niveau 4 - Evénement détecté [0,*]		F			
Code événement	-	O	01 = affiliation 02 = changement d'option 04 = changement de population 10 = radiation 11 = entrée en maintien de garanties (ANI) 81 = changement de données administratives du salarié (adresse ...)	Numérique	[2,2]
Date événement	-	O	Date événement prise en compte (explicite ou implicite)	Date	[8,8]



Compte-rendus Métier (CRM) en retour des fichiers DSN reçus par les Organismes Complémentaires
 Détail des données de l'AR (accusé de réception) et du CRT (compte-rendu de traitement)

Donnée	Source	Usage	Contenu	Format	Long.
Source événement	-	O	01 = fin de contrat en S21.G00.62 dans un signalement 02 = fin de contrat en S21.G00.62 dans une mensuelle 03 = changement salarié S21.G00.30/31 dans une mensuelle 04 = changement contrat S21.G00.40/41 dans une mensuelle 05 = début de contrat de travail détecté dans une mensuelle 06 = changement d'option détecté dans une mensuelle, via S21.G00.70.004 07 = changement de population détecté dans une mensuelle, via S21.G00.70.005 08 = changement de population détecté dans une mensuelle, via S21.G00.40 ou 41	Numérique	[2,2]
Code retour événement	-	O	00 = événement pris en compte 01 = événement ignoré - déjà déclaré 10 = événement rejeté suite à rejet sur le salarié (voir code retour salarié-contrat) 20 = événement rejeté - changement d'option incohérent 30 = événement rejeté - changement de population incohérent 99 = événement rejeté - autre cas	Numérique	[2,2]
Complément retour événement	-	C	Complément explicatif du code retour - contenu libre mais obligatoire si code retour différent de 00 Dans le cas d'une radiation, peut notamment mentionner l'absence d'une affiliation préalable.	Alphanum+spec.	[3,250]



Documents techniques associés :

- schéma XML : CRM-DSN-OC-V8.31.xsd
- exemple de CRT complet : CRM-DSN-CRT-V8.31.xml
- exemple d'AR minimal : CRM-DSN-AR-V8.31.xml